

LE COMMERCE ÉQUITABLE, AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



PIER SOCIAL

LES GARANTIES DU COMMERCE ÉQUITABLE

- Projets sociaux grâce à la prime du commerce équitable
- Organisation en coopérative démocratiques
- Droit de s'associer et liberté syndicale
- Égalité des genres et non-discrimination
- Pas de travail des enfants ni de travail forcé



IMPACT AU SUD

- Sécurité alimentaire
- Conditions de vie dignes
- Accès à l'éducation et aux soins de santé
- Estime de soi et autonomie
- Pratique de la démocratie
- Pouvoir de représentation et de négociation au niveau régional



PIER ÉCONOMIQUE

LES GARANTIES DU COMMERCE ÉQUITABLE

- Revenu minimum garanti qui couvre au moins les frais d'une production durable
- Prime du commerce équitable pour des investissements bénéficiant à la collectivité
- Contrats inscrits dans la durée
- Pré-financement d'une partie de la récolte



IMPACT AU SUD

- Plus de pouvoir dans les négociations commerciales
- Stabilité financière
- Accès au crédit
- Maîtrise d'une plus grande partie de la chaîne de production
- Amélioration de la qualité
- Diversification de la production
- Dynamisation de l'économie locale

SOCIÉTÉ

Satisfaire les besoins en santé, éducation, habitat, emploi, prévention de l'exclusion, équité, intergénérationnelle

ÉCONOMIE

Créer des richesses et améliorer les conditions de vie matérielles

Préserver la diversité des espèces et les ressources naturelles et énergétiques

ENVIRONNEMENT

IMPACT AU SUD

- Respect de la santé des producteurs
- Augmentation de la qualité
- Préservation des ressources naturelles
- Respect de la biodiversité
- Reforestation

PIER ENVIRONNEMENTAL

LES GARANTIES DU COMMERCE ÉQUITABLE

- Limitation des intrants chimiques
- Interdiction des OGM
- Pratiques agricoles respectueuses des ressources naturelles
- Soutien prioritaire à une agriculture à petite échelle et peu mécanisée
- Encouragement à la diversification des cultures
- Soutien pour le passage au Bio

TÉMOIGNAGE

« Grâce au commerce équitable, je peux enfin passer à l'agriculture biologique! »

Ma famille et moi cultivons un terrain d'environ trois hectares, dont la plus grande partie est dédiée à la culture du coton. Mon coton est à présent vendu dans le cadre du commerce équitable et j'en suis très content, car je peux enfin compter sur la garantie d'un prix fixe. De plus, nous touchons la prime du commerce équitable. Avant, nous devions prélever une grosse somme sur ce revenu pour l'achat d'engrais. Dorénavant, nous pouvons suivre une bonne formation agricole, de façon à pouvoir passer à l'agriculture biologique. Ainsi, je n'aurai plus à acheter d'engrais ni de pesticides. C'était mon rêve depuis longtemps!

Himikika Chellema, cultivatrice de coton dans la coopérative Orissa Cotton Growers, Inde



WWW.MAXHAVELAAR.BE